

Une recherche documentaire appliquée : la généalogie

La généalogie motive de nombreuses démarches autodidactes. Les compétences en jeu renvoient à l'utilisation et à l'accès des lieux ressources et des documents.

Mon père, au moment de prendre sa préretraite, s'est mis à collectionner ses (nos !) aïeux. Un vrai projet de recherche documentaire : il lui a fallu élaborer une stratégie et un champ de recherches en lisant les ouvrages consacrés à ce thème, construire des tableaux, écrire de nombreuses lettres, recevoir les réponses, remercier, classer, passer des annonces afin de rechercher des cousins éloignés, s'abonner à des revues, les lire, consulter des archives, utiliser le minitel, apprendre à connaître les lieux où les informations dont il avait besoin étaient stockées, s'organiser des voyages en province afin d'y consulter les archives qui ne pouvaient être déplacées (en réservant sa place, l'accès en est en général limité...), apprendre à lire d'anciennes écritures ou formules grammaticales et finalement nous tenir informés régulièrement de l'avancement de ses trouvailles. Quelle récompense à chaque fois de pouvoir "épingler" un nouvel ancêtre dans son classeur (et ce faisant dégager ainsi de nouvelles directions de travail...).

S'Y RETROUVER

Que savons nous des maillons qui nous relie à nos origines ? Rien ou presque rien. La plupart des gens connaissent leur père et leur grand-père, plus rares sont ceux qui ont vu vivre ou plus simplement entendu parler de leur arrière

grand-père. Il en ira de même pour ceux qui nous succéderont. Depuis que l'écriture existe, certains, destinés à des fonctions héréditaires (royales en particulier) s'y sont intéressés (ne serait-ce que pour prouver la "légitimité" de leurs droits).

C'est ainsi que nous connaissons parfaitement la généalogie des rois qui se sont succédé sur le trône de France, depuis les Mérovingiens jusqu'aux descendants actuels des derniers souverains. La généalogie nous éclaire sur certains conflits de succession qui ont marqué notre histoire (la Guerre de Cent ans, les Guerres de Religion avec Henri IV et sa reine Margot, le conflit entre les Orléanistes et les Légitimistes à une autre époque par exemple). Bien que la Révolution ait aboli les privilèges de la noblesse, ce phénomène fut en vogue au XIX^e siècle où la bourgeoisie, nouvelle maîtresse du monde, voulait ajouter au prestige de l'argent celui de la naissance.

Actuellement on trouve de plus en plus de personnes recherchant leur généalogie. En effet les conservateurs des dépôts d'archives observent une fréquentation croissante de leurs salles de lecture – plus seulement fréquentées par des rats de bibliothèque et des érudits. Et l'on peut noter la multiplication et la vitalité des sociétés ou associations de généalogie (il en existe actuellement plus de huit mille !). Quatre raisons peuvent expliquer cette évolution. Tout

d'abord, dans cette France à dominante rurale, l'homme autrefois était vraiment enraciné au sol : chaque jour il côtoyait le passé (le champ à l'ouest avait été acquis par son grand-père, l'autre au sud hérité d'un arrière grand-oncle etc.). Les nouvelles écoles d'historiens, en montrant que l'histoire n'était pas uniquement événementielle (les actes des princes, les batailles etc.), éclairent la deuxième raison : l'histoire devient aussi et surtout sociale. Cette nouvelle approche a sensibilisé chacun au fait que la vie d'un ancêtre maçon ou charpentier pouvait être aussi passionnante que celle d'un grand seigneur. Les progrès de la génétique constituent le troisième fait : on comprend mieux

Les documents utilisés

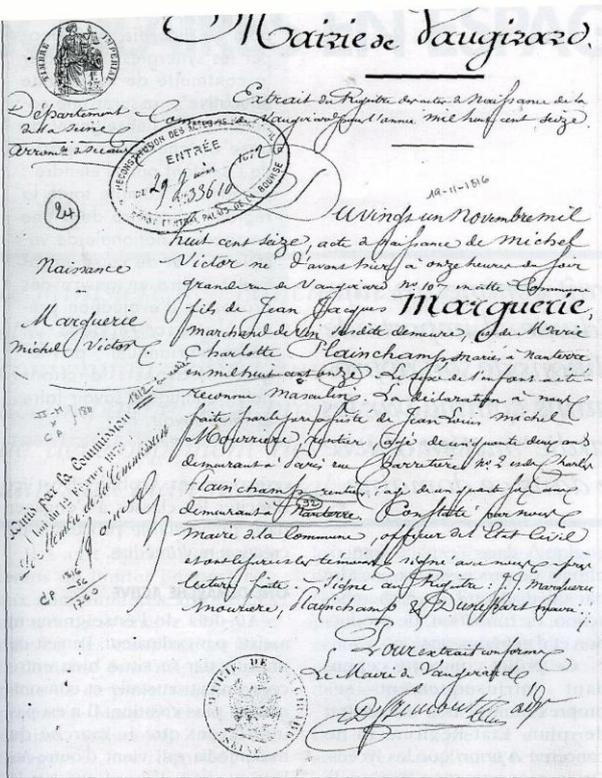
Les actes postérieurs à 1792 :

L'état-civil a été créé en 1792, les registres ont été confiés aux municipalités.

Les actes de naissance indiquent, en plus du prénom de l'enfant déclaré, les nom, prénom, domicile, date et lieu de naissance des parents. Malheureusement ces précisions ne sont indiquées que depuis 1922.

Les actes de mariage indiquent les prénoms, date et lieu de naissance des mariés ainsi que les nom, prénom et lieu de naissance des parents. Éventuellement la mention de leur décès. Il est indiqué également si il y a eu contrat de mariage.

Les actes de décès comportent les nom, prénom, domicile et âge du défunt, son lieu de naissance et son état (marié, célibataire ou veuf). Les noms et prénoms des parents peuvent y être mentionnés.



Lire au temps des manuscrits

ce que les ancêtres ont pu apporter à la trame d'un individu d'aujourd'hui. Cette science a fait exploser l'ancien débat entre l'inné et l'acquis. Enfin, on ne peut que remarquer la meilleure

Les actes antérieurs à 1792 :

Le double des actes paroissiaux catholiques, protestants ou israélites ont été versés aux archives départementales, l'original ayant été déposé dans les archives communales souvent elles mêmes versées aux archives départementales : les registres protestants sont très rares, encore plus rares sont les registres israélites. Les actes de baptême comportent le lieu et la date de naissance, les noms, prénoms et profession des parents ainsi que les noms et liens de parenté du parrain et de la marraine.

connaissance des documents du patrimoine et la facilitation de leur mise à disposition en direction du grand public grâce entre autre à la microphotographie et à l'informatisation des données.

À VOS ARBRES !

Cela semble facile de remonter dans le temps, mais attention :

- les guerres, les pillages n'ont jamais épargné les archives d'où des "manques" ;
- l'écriture et la syntaxe ont évolué ;
- les employés communaux ont souvent fait des fautes de copie (à ce propos notre nom s'écrit bien PELTIER et non pas PELLETIER comme le boulanger célèbre marchand de biscottes actuel de la publicité ou comme le fourreur du village de l'époque...) alors parfois, il faut aller à la pêche aux renseignements, s'armer de patience et chercher...

Les futures générations formées dans l'ensemble des éta-

Bibliographie :

À consulter en autodidactes les excellents livres de la bibliographie proposée ci-dessous afin d'en saisir les mécanismes méthodologiques :

- J.-L. Beaucarnot, Comment retrouver vos origines, Livre de Poche.
- R. Aublet, Nouveau Guide de la généalogie, éd. Ouest-France.
- C. Godet, Faites votre généalogie, éd. J.-P. Gisserot.
- P. Durye, La Généalogie, PUF.
- J. Favier, Les Archives, PUF.
- J. Le Marec, Dialogue ou labyrinthe ; la consultation des catalogues informatisés par les usagers, BPI.
- Y. Grandeau, À la recherche de nos ancêtres, Stock.
- N. Hézelle et N. Vigier, La Généalogie, Hachette-Marrabou.
- A. Bourdin, Le Patrimoine réinventé, PUF.
- B. Mahieu, Guide du lecteur, Archives nationales.
- Guide des recherches sur l'histoire des familles.
- La revue Le Généalogiste en kiosque, dans laquelle vous trouverez un ensemble de numéros minitel, d'annonces, d'articles de fond, de matériels divers (papier ou logiciels).

blissements scolaires à la recherche documentaire par la fréquentation et l'utilisation des BCD, CBD et autres BU, seront-elles de plus en plus performantes ? On ne peut que l'espérer.

Michel Peltier

Conseiller pédagogique
10^e circonscription du
Val-de-Marne

En hommage à mon père Jean Peltier, en souvenir des nombreuses conversations et de la tendresse que la généalogie nous a apportées.